



Les Secteurs D'activités

Les organismes d'action communautaire

Entretien de groupe

Printemps 2003

LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE

SITUATION ACTUELLE¹

- On compte 419 organismes faisant partie du milieu associatif, communautaire ou coopératif au Témiscamingue;
- Le communautaire, c'est un ensemble d'organismes à but non lucratif, autonomes dans leurs orientations et leurs pratiques, qui aident la population par des services de support faciles d'accès. L'organisme communautaire, particulièrement appuyé par le bénévolat, est issu de besoins exprimés par le milieu et favorise la prise en charge par les individus eux-mêmes. L'organisme agit en misant sur des valeurs comme l'entraide, la solidarité, la participation active et la mobilisation pour amener des changements sociaux visant le mieux-être de la population;²
- Environ 66% de ces organismes desservent un ou plusieurs des groupes suivants (en ordre décroissant) : les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les hommes et les personnes handicapées. Les services offerts par ces organismes touchent principalement la prévention et la sensibilisation;
- En moyenne, chacun de ces organismes bénéficie de l'implication de 44 bénévoles. Au total, on compte annuellement 160 297 heures de bénévolat au Témiscamingue, soit l'équivalent du travail effectué par environ 95 travailleurs à temps plein;
- La majorité de ces organismes travaillent en collaboration avec des partenaires : d'autres organismes communautaires, des municipalités, la Commission scolaire, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, etc. ;
- Les revenus des organismes communautaires et associatifs du Témiscamingue étaient de 6,6 millions \$ en 1996-97, soit une moyenne de 49 794 \$ par organisme;
- Environ 60% de leurs revenus proviennent d'activités d'autofinancement;
- Plusieurs organismes communautaires témiscamiens sont supportés et représentés par le *Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue* (ROCT). La mission principale du ROCT est de promouvoir la concertation des groupes communautaires et les intérêts des groupes et de la population témiscamienne. Le ROCT regroupe les organismes communautaires sous six grands champs d'action : la santé physique, la santé mentale, la défense des droits, les femmes, les jeunes et les personnes âgées.

¹ La plupart des données statistiques présentées proviennent d'un sondage effectué en 1996-1997 dans le cadre de la réalisation du document *Portrait social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif en Abitibi-Témiscamingue* par le CRDAT. Au Témiscamingue, sur un total de 419 organismes recensés, 180 ont répondu à ce sondage. Les données issues de ce sondage doivent donc être interprétées avec prudence.

² Manseau, Charlyse, « Le communautaire au Témiscamingue; portrait global », 1996

NOTE : Les statistiques du domaine communautaire touchent l'ensemble du milieu associatif et coopératif, alors que le portrait et les entretiens de groupe traitent uniquement de l'action communautaire autonome.

FORCES

- Les services offerts par les organismes communautaires couvrent l'ensemble du territoire témiscamien (les services sont décentralisés);
- La créativité, la flexibilité et l'autonomie des organismes communautaires;
- La connaissance du milieu permet aux organismes d'offrir à la population des services répondant à leurs besoins;
- Les organismes communautaires du Témiscamingue sont des modèles pour le milieu rural grâce à l'expertise qu'ils ont développé, à leur créativité, à leur flexibilité et à leur apport au développement du milieu (vitalité);
- La capacité de développer des partenariats avec les organismes et les institutions du milieu.

FAIBLESSES

- Les difficultés liées à la rétention de la main-d'œuvre (il faut constamment former de nouveaux employés);
- Le recrutement et le soutien des bénévoles (manque de soutien, absence de relève, essoufflement des bénévoles);
- La difficulté des organismes à sensibiliser certains groupes d'élus sur la situation des organismes communautaires du Témiscamingue;

OPPORTUNITÉS

- Une plus grande flexibilité des programmes d'employabilité du CLÉ;
- Le transfert de mandats respectant la mission première des organismes (du réseau public vers les organismes communautaires);
- La nécessité de développer des modèles d'organisation communautaire et de dispensation des services pour les milieux ruraux;
- La Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome;
- La Politique sur la ruralité et les États généraux du Témiscamingue.

MENACES

- L'étendue du territoire pose des difficultés aux organismes devant offrir des services sur l'ensemble du territoire (mission de couverture);
- Pour plusieurs organismes communautaires, la présence de deux territoires de CLSC complexifie les communications, la coordination et les ententes de service avec le réseau public de santé;
- Le financement de base des organismes est insuffisant;
- La récurrence du financement (insuffisance);
- Les programmes de financement manquent de flexibilité (les montants d'argent ne peuvent pas servir à d'autres utilisations que celles prévues dans chacun des programmes);
- Les critères d'admissibilité des programmes d'employabilité du CLÉ ne sont pas adaptés à la situation vécue par les organismes communautaires du Témiscamingue;
- Les programmes d'employabilité du CLÉ ne sont pas récurrents;
- La lourdeur administrative liée aux différents programmes de financement (paperasse, formulaires, rapports, etc.);
- Le transfert de mandats du réseau public vers les organismes communautaires est toujours en augmentation;
- Le manque de sensibilisation du secteur municipal face aux problématiques vécues par le secteur communautaire.

ORIENTATIONS

1. Assurer un meilleur arrimage entre le secteur communautaire et le secteur municipal;
2. Développer une plus grande concertation avec les organismes de soutien à l'emploi, tel que le CLE (modulation des programmes) et les autres partenaires (Commission scolaire, CLSC, etc.);
3. Reconnaître, consolider et élargir le regroupement du ROCT afin d'assurer une meilleure cohérence et de maintenir la vitalité du secteur communautaire;
4. Renforcer la capacité du ROCT à soutenir les organismes communautaires dans leur analyse sociale du milieu et dans l'élaboration de stratégies d'influence;
5. Préserver et renforcer l'approche globale dans les organismes communautaires;³
6. Consolider les acquis des organismes communautaires (l'autonomie, la main-d'œuvre, les partenaires financiers, etc.);
7. Faire reconnaître et promouvoir l'expertise des organismes communautaires du Témiscamingue comme « modèle communautaire rural ».

VISION

Bénéficiant de partenariats solides, le secteur communautaire poursuivra son développement afin de permettre aux citoyens et aux citoyennes de se donner des services communautaires adaptés à leurs besoins tout en leur permettant de s'impliquer dans leur milieu.

Reconnu ici et ailleurs, le secteur communautaire continuera d'innover afin d'offrir des services de proximité de qualité et centrés sur la personne.

Le Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT) sera l'organisme support pour le maintien et le développement socio-communautaire au Témiscamingue.

³ L'approche globale se caractérise par des interventions axées sur la personne citoyenne, capable d'identifier ses besoins, de reprendre du pouvoir sur sa vie. La personne, et non ses problèmes, est l'objet de l'attention qu'on lui porte. Ses conditions de vie sont prises en compte dans toute recherche de solutions.